

PROCES VERBAL SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du mardi 15 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf, le mardi 15 octobre à 21h, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Madame Danielle SUBIELA, Maire.

Membres en exercice : 15

Date de convocation : 08/10/2019.

Présents : Gérard BARTHE de MONTMEJEAN, Anne-Marie GERMAUX, Pierre SANS, Claude SERRANO, Nicolas CHAPEAUBLANC, Pierre SARDA, Sarah ESCUDIER DONNADIEU, Véronique CARLES, Tristan LAMONTAGNE.

Absents/Excusés : Stéphane BEL, Didier DAVID, Patricia ZUPPEL donne pouvoir à Pierre SANS, Damien REYNAUD, Florence PUGEAULT donne pouvoir à Danielle SUBIELA.

Secrétaires de séance : Anne-Marie GERMAUX

L'ordre du jour de cette séance sera le suivant :

- Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 27 août 2019 ;
- Délibération admission en non-valeur ;
- Réflexion sur le développement durable au sein du restaurant scolaire ;
- Délibération carte achat public ;
- Travaux communaux ;
- Organisation des commissions communales ;
- Commissions communales ;
- Compte rendu des réunions des assemblées des établissements publics de coopération intercommunale dont la commune est membre et informations concernant ces EPCI (SICOVAL, SDEHG ...) ;
- Questions diverses.

1 - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AOUT 2019

Le compte rendu du 27 août 2019 a été approuvé à l'unanimité.

2 - DELIBERATION ADMISSION EN NON VALEUR

Délibération 2019/31

Madame le Maire explique aux élus qu'elle a reçu de la part du Trésorier de Montgiscard/Baziège un état de présentation en non-valeur pour une série de recettes de la collectivité : le comptable du Trésor qui a signé cet état expose qu'il n'a pu procéder au recouvrement des recettes de cantine et de garderie correspondantes pour les montants de 102.46 € et 65.80 € pour les motifs suivants : poursuites sans effet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur les recettes irrécouvrables présentées par le Trésorier de Montgiscard/Baziège et charge Madame le Maire d'émettre des mandats de 102.46 € et 65.80 € sur le compte 6541 du budget communal 2019 pour enregistrer cette perte de recettes.

3 - REFLEXION SUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE AU SEIN DU RESTAURANT SCOLAIRE

Nous avons reçu un courrier de la Mairie de Pechbusque, Monsieur Didier BELAIR, Maire, concernant la gestion des déchets, notamment les barquettes jetables en plastique pour le restaurant scolaire géré par le SICOVAL.

Madame SUBIELA propose de lui répondre que la mairie de Corronsac est favorable à l'abandon des barquettes en plastique mais demande que des éléments complémentaires puissent être étudiés :

- Connaissance du stock actuel des contenants ?
- Quel type de récipient est utilisé dans les cuisines centrales des alentours ?
- Quel est le coût des autres solutions proposées ?

4 - DELIBERATION CARTE ACHAT PUBLIC

Madame Le Maire explique au Conseil municipal qu'il serait utile de doter la mairie d'une carte d'achat afin de régler des commandes effectuées sur Internet ou dans les magasins.

Le principe de la Carte d'Achat Public est de déléguer aux utilisateurs l'autorisation d'effectuer directement auprès de fournisseurs référencés les commandes de biens et de services nécessaires à l'activité des services en leur fournissant un moyen de paiement, offrant toutes les garanties de contrôle et de sécurité pour la maîtrise des dépenses publiques. La Carte d'Achat Public est une modalité d'exécution des marchés publics : c'est donc une modalité de commande et une modalité de paiement.

Après étude de l'offre proposée par la Caisse d'Epargne, nous avons donc décidé de solliciter plusieurs organismes financiers pour avoir différentes offres qui nous permettront de faire notre choix du prestataire bancaire.

5 - TRAVAUX COMMUNAUX

Dans le cadre de l'accessibilité aux bâtiments publics des personnes à mobilité réduite, les travaux au niveau de l'école et de la salle polyvalente seront réalisés pendant les vacances scolaires. Des devis sont attendus pour les travaux relatifs à l'entrée de l'église.

Il est nécessaire de pouvoir disposer d'un local fermé pour mettre les poubelles des 2 locataires de la mairie. L'espace situé à l'extrémité de la mairie d'une surface d'environ 10 m² conviendrait

parfaitement mais nécessite des travaux : évacuation de la cuve à fioul, réfection de la toiture, du sol et de la porte d'entrée. Un devis a été réalisé et s'élève à 7400 €. Le Conseil Municipal est d'accord pour effectuer ces travaux si la ligne budgétaire correspondante le permet.

6 - ORGANISATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Commission associations :

Nécessité de programmer une réunion d'ici la fin de l'année pour traiter les dossiers suivants :

- Application du règlement intérieur
- Accès aux bâtiments communaux : gestion des clés, sécurité
- Activité des associations
- Attente des associations
- Communication : prochain Lien de Corronsac, ...

7 - COMMISSIONS COMMUNALES

Commission urbanisme :

Une réunion a eu lieu le 10/10/2019 :

Voirie :

- La rénovation du chemin du Thil est terminée.
- Le bouchage des trous a été réalisé : chemin du ruisseau de Menjot, chemin de Menjot, chemin de Montseignet et chemin Caillol.
- D'ici la fin de l'année, l'ilot du croisement de l'Eglise - RD94 sera réaménagé pour supprimer les bords saillants pouvant présenter un danger, le marquage au sol sera refait.
- Au niveau du lotissement Villaret, un trottoir sera aménagé pour assurer une continuité au niveau de l'espace vert communal.
- Un nouveau rendez-vous est prévu avec le Conseil Départemental et le SICOVAL suite au devis complémentaire de 44 000 € émis pour réaliser un enrochement au niveau de la RD94 au-dessus du lotissement « La Clé des Champs ».
- La mise en place de panneaux clignotants au croisement de la RD94 avec le chemin Lasserre pour sécuriser les passages cloutés est prévue avant la fin de l'année.

Dégâts tempête du 09/08/2019 :

La tempête a entraîné de nombreux dégâts au niveau des espaces communaux, la plupart des dommages ont été réparés.

Espaces verts lotissement du COSSIGNOL :

La mairie a contacté « arbres et paysages d'Autan » pour remettre des plantations adaptées aux talus et résistantes à la sécheresse.

Eclairage :

Etude/analyse de CITEL (entreprise d'électricité industrielle) pour refaire les éclairages du rond-point, du lotissement de la Soulane, du lotissement Montseignet. La municipalité valide le dossier technique et attend le chiffrage.

Commission Affaires scolaires :

Une réunion est prévue le 21/10/2019 à 20 h 00.

8 - COMPTE RENDU DES REUNIONS DES ASSEMBLEES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPERATION INTERCOMMUNALE ET SYNDICATS DONT LA COMMUNE EST MEMBRE ET INFORMATIONS CONCERNANT CES EPCI (SICOVAL, SDEHG...) ;

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) :

Madame SUBIELLA a participé à une réunion sur le site de Buchens (Ramonville).

L'activité 2018 a été abordée en donnant le nombre d'interventions pour les communes affiliées au site de Buchens. Pour Corronsac, il y a eu 20 interventions courant 2018.

L'ouverture du site de Montgiscard est prévue en 2021.

SICOVAL :

- Intervention de la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques) pour présenter la nouvelle organisation de ses services. Baziège doit rester un point d'accès pour les services au public.
- Afin de simplifier la gestion des subventions, un portail unique permet désormais de gérer les demandes de subvention auprès de l'Etat, du Conseil Départemental et de la Région Occitanie. Cette évolution a été possible, dans le cadre de contrats territoriaux en partenariat avec le SICOVAL, le Département, la Région.

9 - QUESTIONS DIVERSES :

Le déploiement des compteurs LINKY sur la commune est prévu entre décembre 2019 et février 2020. Face aux interrogations des habitants, Madame le Maire a demandé à ENEDIS de prévoir une permanence à la mairie.

Lien de Corronsac : le bulletin municipal doit être diffusé début janvier 2020.

La séance est levée à 23 h

Prochain Conseil Municipal
le mardi 19 novembre 2019 à 21 h 00